



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019 À 19 H 00**

FINANCES :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 1 Modification de l'attribution de compensation « Socle » de la Commune pour l'année 2019

Rapport n° 2 Modification de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Rapport n° 3 Gendarmerie – Brigade Territoriale de Lançon-Provence – Travaux d'aménagement paysager – Participations

Rapport n° 4 Décès d'un débiteur – Annulation du titre n° 126/2014

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 5 Compétences « Défense extérieure contre les incendies », « Abri de voyageurs » et « Eau pluviale » – Approbation du transfert à la Métropole de l'actif et du passif de la Commune

Rapport n° 6 Avenant n° 2 – Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage – Opération d'aménagement du réseau pluvial – Aménagement des VRD du Collège et du Gymnase

Rapport n° 7 Convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée – Opération relevant de la compétence « Défense extérieure contre les incendies » – Renouvellement d'une bouche incendie – Groupe scolaire du Val de Sibourg – Chemin des Ecoliers

Rapport n° 8 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage – Opération relevant de la compétence « Défense extérieure contre les incendies » – Extension du réseau au chemin des Pinèdes – Aménagement des VRD du Collège

INTERCOMMUNALITE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 9 SIVU du Centre Hospitalier du Pays Salonais – Election des délégués de la Commune

DEVOIR DE MEMOIRE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 10 Inscription au monument aux morts d'un lançonnais « Mort pour la France »

PETITE ENFANCE & AFFAIRES SCOLAIRES :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 11 Règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil de jeunes Enfants (EAJE) de la Commune

SPORT :

Rapporteur : Sébastien GROS

Rapport n° 12 Marathon de Salon-de-Provence – Autorisation ponctuelle accordée par EDF

COMMERCE :

Rapporteur : Patricia HEYRAUD

Rapport n° 13 Marché Producteurs – Modification des tarifs municipaux & des droits d'occupation du domaine public

CADRE DE VIE :

Rapporteur : Olivier DENIS

Rapport n° 14 Déploiement de la 5G – Motion pour un moratoire – Application du principe de précaution

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 15 Intégration des réseaux – Place de la République et rue Kleber – Conventions de financement de travaux – SMED13

FONCIER :

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 16 Délibération modificative – Legs BEN ACHOUR – promesse de vente – Consorts PIOCH & FOLI

Rapport n° 17 Ferta Promotion – Cession de parcelles communales à la Société Les Carignans et à la Société La Valleye

Rapport n° 18 Réalisation d'un pôle de santé – Cession de l'assiette foncière du projet – Monsieur Patrick ALLIN

SECURITE :

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 19 Cinémomètre laser – Dénonciation de la convention tripartite

DIVERS :

Anciens locaux de la Police Municipale – Cession de gré à gré – Ouverture des Offres



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019
À 19 H 00**

L'An deux mille dix-neuf et le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances en la Mairie de Lançon-Provence sous la présidence de **M. Lionel TARDIF, 1er Adjoint.**

Étaient présents tous ses membres à l'exception de :

- M. le Maire qui avait donné procuration à Monsieur Lionel TARDIF
- M. Sébastien GROS qui avait donné procuration à M. Yves AGUEDA
- Mme Paula TANCREDI qui avait donné procuration à Mme Christine MORTELLIER
- Mme Isabelle SANNA qui avait donné procuration à M. Olivier DENIS
- Mme Valérie POILLONG qui avait donné procuration à Mme Julie ARIAS
- Mme Nathalie HOCQUARD qui avait donné procuration à M. Jean-Louis DONADIO
- M. Gabriel TOBIAS qui avait donné procuration à Mme Patricia HEYRAUD
- M. Christophe FERRO qui avait donné procuration Mme Ange-Marie JACQZ
- Mme Angélique TORRES qui avait donné procuration M. Gérard LAUGIER
- Mme Sandra BARTLAKOWSKI qui avait donné procuration à M. Guy BELTRANDO
- Mme Marie-Cécile DEMARIE qui avait donné procuration à Mme Christina MOREL
- M. Stéphane PAQUET qui avait donné procuration à M. Eric MONTAGARD
- Mme Carole FOURNIER-WITHEF qui n'avait donné procuration
- M. Marcel CASTELLANI qui n'avait pas donné procuration

Secrétaire de Séance : Christina MOREL

M. Lionel TARDIF propose à l'Assemblée de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République Française de 1995 à 2007.

M. Lionel TARDIF qui préside en l'absence de M. le Maire, ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 27 juin dernier qui est approuvé, **à l'Unanimité des membres présents,**

DÉCISIONS PRISES

Le Président de séance rend compte au Conseil municipal des décisions prises depuis la séance du 27 juin dernier sur la base de la délégation qu'il a reçu au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité.

FINANCES :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 1 Modification de l'attribution de compensation « Socle » de la Commune pour l'année 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ le montant révisé de l'attribution de compensation 2019 « socle », porté à la somme de 2 816 312,00 €.

Rapport n° 2 Modification de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Sur proposition du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'Unanimité des membres présents,**

A ADOPTÉ pour les catégories de biens ou les biens renouvelables acquis à compter du 1er janvier 2020, les durées d'amortissement et le mode d'amortissement détaillés selon l'annexe de la présente délibération, pour le budget de la Commune.

A AUTORISÉ l'amortissement sur un an des biens d'un montant inférieur à 1 000 €.

A APPROUVÉ l'application de la règle de calcul du coût moyen pondéré sur la valeur nette comptable pour la sortie des biens acquis par lot.

A PERMIS l'enregistrement, en section de fonctionnement, des biens de faibles valeurs ou dont la consommation est très rapide, représentant un coût unitaire inférieur à 610 €.

A DECIDÉ de présenter au Conseil Municipal, chaque année, lors du vote du budget, la méthode utilisée pour les amortissements.

Rapport n° 3 Gendarmerie – Brigade Territoriale de Lançon-Provence – Travaux d'aménagement paysager – Participations

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ la répartition des participations à payer par les communes pour financer les travaux d'aménagement paysager de la brigade de Gendarmerie de Lançon-Provence.

A PRÉCISÉ que les participations seront versées à l'article 7474 « Communes » du Budget Principal de la Commune.

Rapport n° 4 Décès d'un débiteur – Annulation du titre n° 126/2014

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DÉCIDÉ d'annuler le titre 126/2014 pour un montant de 100,00 €.

A DÉCIDÉ d'établir le mandat administratif correspondant à l'article 6542 « créances éteintes » du Budget Principal de la Commune.

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 5 Compétences « Défense extérieure contre les incendies », « Abri de voyageurs » et « Eau pluviale » – Approbation du transfert à la Métropole de l'actif et du passif de la Commune

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ l'intégration des actifs joints à la présente délibération, pour un montant brut global de 2 759 574.83 euros et une valeur nette comptable globale de 2 731 817.14 euros et son financement.

Rapport n° 6 Avenant n° 2 – Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage – Opération d'aménagement du réseau pluvial – Aménagement des VRD du Collège et du Gymnase

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ l'avenant n° 2 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage annexé à la présente délibération,

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à le signer.

Rapport n° 7 Convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée – Opération relevant de la compétence « Défense extérieure contre les incendies » – Renouvellement d'une bouche incendie – Groupe scolaire du Val de Sibourg – Chemin des Ecoliers

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée annexée à la présente délibération et autorisé Monsieur le Maire, ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à la signer.

Rapport n° 8 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage – Opération relevant de la compétence « Défense extérieure contre les incendies » – Extension du réseau au chemin des Pinèdes – Aménagement des VRD du Collège

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DECIDÉ de rapporter la délibération susvisée n° 19-065 du 27 juin 2019.

A APPROUVÉ la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération,

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à la signer.

INTERCOMMUNALITE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 9 SIVU du Centre Hospitalier du Pays Salonais – Election des délégués de la Commune

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DECIDÉ de ne pas recourir au scrutin secret pour désigner les représentants de la Commune.

A DESIGNÉ Michel MILLE (Maire) et Lionel Tardif (1er Adjoint), comme délégués titulaires pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Centre Hospitalier du Pays Salonais.

DEVOIR DE MEMOIRE :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 10 Inscription au monument aux morts d'un lançonnais « Mort pour la France »

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DECIDÉ de faire inscrire au frontispice du monument aux morts de la Commune situé dans le cimetière communal, le nom et prénom suivants : Pierre DELPONT.

A DIT que la dépense sera inscrite au budget de la Commune à l'article 6188 « Autres frais divers ».

PETITE ENFANCE & AFFAIRES SCOLAIRES :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 11 Règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil de jeunes Enfants (EAJE) de la Commune

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ le règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de la Commune.

A PRECISÉ que le règlement est annexé à la présente délibération.

A DIT que le présent règlement sera applicable à compter du 1er septembre 2019.

SPORT :

Rapporteur : Lionel TARDIF

Rapport n° 12 Marathon de Salon-de-Provence – Autorisation ponctuelle accordée par EDF

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ la convention portant autorisation ponctuelle accordée par EDF à la Commune pour l'utilisation d'une partie des emprises concédées de la chute de Saint-Chamas.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à signer la convention avec EDF.

A DIT que la dépense sera prévue au budget principal de la Commune à l'article 6288 « Autre Services Extérieurs ».

COMMERCE :

Rapporteur : Patricia HEYRAUD

Rapport n° 13 Marché Producteurs – Modification des tarifs municipaux & des droits d'occupation du domaine public

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ les tarifs municipaux et les droits d'occupation du domaine public.

CADRE DE VIE :

Rapporteur : Olivier DENIS

Rapport n° 14 Déploiement de la 5G – Motion pour un moratoire – Application du principe de précaution

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ au regard du principe de précaution, la motion portant application d'un moratoire concernant le déploiement de la technologie 5G sur le territoire communal.

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 15 Intégration des réseaux – Place de la République et rue Kleber – Conventions de financement de travaux – SMED13

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à signer avec le SMED13, la convention de financement de travaux relative à l'opération d'intégration des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique dans l'environnement situés place de la République et rue Kléber.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou le 1er Adjoint en cas d'empêchement, à signer avec le SMED13, la convention de financement de travaux relative à l'opération d'intégration des réseaux de communications électroniques dans l'environnement situés place de la République et rue Kléber.

A DIT que la participation communale sera inscrite au Budget Principal à l'article 2041582 « Autres groupements bâtiments et installations ».

FONCIER :

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 16 Délibération modificative – Legs BEN ACHOUR – promesse de vente – Consorts PIOCH & FOLI

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DÉCIDÉ la cession de la parcelle AK 218 comportant une construction de 78 m² sur 783 m² de terrain, situé au 289 rue des Farigoules à Lançon-Provence à Monsieur Florent PIOCH et Madame Lisa FOLI, moyennant un prix de 244 581,13 €,

A CHARGÉ Maître BESSAT, Notaire à Salon de Provence, d'établir les actes notariés correspondants,

A DIT que les frais d'acte et d'enregistrement seront pris en charge par l'acquéreur,

A DIT que la recette correspondant à la quote-part de la Collectivité sera inscrite au budget de la Commune,

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la conclusion de cette transaction, et notamment l'acte authentique.

Rapport n° 17 Ferta Promotion – Cession de parcelles communales à la Société Les Carignans et à la Société La Valleye

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 26 voix Pour et 1 Abstention (M. Dominique SALIBA),**

A APPROUVÉ la cession à la SARL La Valleye, des parcelles cadastrées section AM n°99 et n°102, situées avenue Francisco Caravaca, d'une superficie globale de 779 m², pour un prix de 39 729,00 € soit 51 €/m².

A APPROUVÉ la cession à la SAS Les Carignans, de la parcelle cadastrée section AM n°101, située avenue Francisco Caravaca, d'une superficie de 1 307 m², pour un prix de 66 214,00 € soit environ 51 €/m².

A APPROUVÉ la cession à la SARL La Valleye, de la parcelle cadastrée section AM n°103, situées avenue Francisco Caravaca, d'une superficie de 207 m², pour un prix de 621 € soit 3 €/m².

A DIT que les frais de géomètre, de notaire et d'enregistrement seront pris en charge par l'acquéreur.

A CHARGÉ Maître Anthony MURCIA, Notaire à Berre-l'Étang, de préparer les actes notariés relatifs à ces cessions, en collaboration avec Maître Léo GREGOIRE, Notaire à Lançon-Provence.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement le 1er Adjoint, à signer tous documents nécessaires à la conclusion de ces transactions, et notamment les compromis de ventes et les actes authentiques.

Rapport n° 18 Réalisation d'un pôle de santé – Cession de l'assiette foncière du projet – Monsieur Patrick ALLIN

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A APPROUVÉ la cession à M. Patrick ALLIN, d'une emprise foncière de 3 385 m² à prélever sur les parcelles cadastrées section AL n°173 à AL n° 177, pour un prix de 335 000 € soit environ 99 €/m².

A DIT que les frais de géomètre, de notaire et d'enregistrement seront pris en charge par l'acquéreur.

A CHARGÉ Maître Virginie HUGUES – 64 rue Gutenberg – 13300 Salon-de-Provence, Notaire de M. Patrick ALLIN, d'établir les actes notariés.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement le 1er Adjoint, à signer tous documents nécessaires à la conclusion de cette transaction, et notamment le compromis de vente et l'acte authentique.

SECURITE :

Rapporteur : Yves AGUEDA

Rapport n° 19 Cinémomètre laser – Dénonciation de la convention tripartite

Le Rapporteur entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'Unanimité des membres présents,**

A DECIDÉ de dénoncer la convention tripartite susvisée à compter du 1er janvier 2020 et de ne plus participer aux frais d'entretien du cinémomètre laser.

DIVERS :

Anciens locaux de la Police Municipale – Cession de gré à gré – Ouverture des Offres

Par délibération n° 19-074 du 27 juin 2017, la Commune a autorisé le lancement d'une procédure de vente de gré à gré concernant les anciens locaux de la Police Municipale situés au 201 rue Lafayette.

Le cahier des charges de la vente également approuvé lors de la séance du 27 juin, prévoyait qu'une visite sur site serait organisée par la Collectivité. Cette visite regroupant toutes les personnes intéressées a bien eu lieu le 20 août dernier.

La date limite de remise des offres était fixée au 1er septembre et 3 offres ont été remises comme suit :

- le 26 août 2019 un pli reçu de Monsieur Serge SORINI,
- le 28 août 2019 un pli reçu de Madame Florence GASTINE,
- le 30 août 2019, un pli reçu de Monsieur David PRADINES.

L'ouverture des Plis a été réalisée par Monsieur Yves AGUEDA, Adjoint au Maire, devant l'Assemblée et a donné les résultats suivants :

- Offre de Monsieur SORINI.....150 000 €,
- Offre de Madame GASTINE.....160 000 €,
- Offre de Monsieur PRADINES.....160 000 €.

Lionel TARDIF, Président de séance, a constaté que les offres étaient très inférieures à l'estimation domaniale de 322 000 €, et que dès lors le cahier des charges de la vente ne permettait pas d'en retenir une.

Il a informé le Conseil Municipal qu'au regard de ces offres extrêmement faibles, la Commune allait se rapprocher de France-Domaine, expertises immobilières à l'appui, afin d'envisager une reconsidération de leur estimation.

Questions Orales

Posées par « Lançon Avenir »

Question n°1 Nouvelles constructions

Pourriez-vous nous faire un état des projets de constructions immobilières en cours et à venir sur la commune (maison individuelle, immeubles, ou autres) ?

Réponse du Président de Séance

26 permis sont actuellement à l'instruction et voici le tableau des réalisations en cours :

Opérations	Logements	livraisons
Panoramique	132	2020
Roquilles	112	Second semestre 2020
Jardins de Matilde	46	Second semestre 2020
Caravaca	129	2021
Ombre & Soleil	18	2020

Question n°2 Collège

Pourriez-vous nous indiquer où en est le projet de construction du collège et nous donner un planning détaillé de sa réalisation ?

Réponse du Président de Séance

Les travaux débuteront officiellement en avril 2020 pour s'achever en juin 2021. Il s'agit du planning donné par le Conseil Départemental. Côté Commune, nous finalisons toutes les études et les autorisations environnementales pour que les travaux d'aménagement de l'Entrée de ville soient réalisés en temps voulu.

Question n°3 Associations

Certaines manifestations nécessitent la prestation d'un personnel de sécurité et parfois de gardiennage. Pourriez-vous nous indiquer si toutes ces prestations sont financièrement prises en charge par l'association responsable de la manifestation ou par la municipalité ?

Réponse du Président de Séance

La municipalité veille à promouvoir de nombreux événements associatifs. A ce titre elle met gracieusement à disposition des locaux et du matériel. Elle prend parfois en charge les frais de gardiennage au travers d'une société de sécurité.

Pour le Maire Empêché
Lionel TARDIF
1^{er} Adjoint



Christina MOREL
Conseillère Municipale

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christina Morel", with a long horizontal flourish at the end.